



COMMUNIQUE DE PRESSE Paris, le 20 octobre 2011

Face au déni de démocratie qui s'est exprimé ces dernières semaines à l'encontre de nos quatre organisations syndicales et en l'absence de réaction du ministre de l'intérieur à nos demandes de négociation maintes fois réitérées, nous n'avons d'autres choix que d'engager une procédure d'opposition au protocole signé le 23 septembre dernier.

Cette procédure, engagée conformément aux dispositions prévues par la loi 2010-751 relatives à la rénovation du dialogue social ainsi que par la circulaire d'application du 22 juin 2010 tend à obtenir **l'annulation de ce protocole** signé par une association, la FNSPF, trois organisations minoritaires au vu des résultats des dernières élections professionnelles (CFTC, FO et UNSA) ainsi qu'une organisation syndicale non représentative (CGC).

Dans le même temps, **nous avons déposé deux préavis de grève**, le premier pour la journée du 17 octobre au cours de laquelle de nombreuses délégations ont déposé une motion dans différentes préfectures.

Le deuxième préavis porte sur la journée du 3 novembre et l'organisation d'une manifestation nationale à Paris.

A ce jour, aucun contact n'a été établi par le ministère de l'intérieur qui, en rejetant toute idée de négociation dans les délais prévus par le préavis de grève n'a donc pas respecté les dispositions réglementaires en matière d'exercice du droit de grève.

Au déni évoqué ci-dessus s'ajoute aujourd'hui le mépris du gouvernement vis-à-vis de nos quatre organisations.

Malgré cette attitude méprisante qui pourrait à elle seule justifier l'expression d'une véritable colère de la part des sapeurs-pompiers professionnels que nous représentons, **nous sommes déterminés, tout comme ce fut le cas le 17 octobre dernier, à ne pas céder à cette nouvelle provocation.**

Nous attendons du gouvernement qu'il accepte enfin d'appliquer les dispositions réglementaires et statutaires en matière de dialogue social en ouvrant de véritables négociations avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives.

Nous poursuivrons notre action dans ce sens avec détermination et en responsabilité.

Contact presse : FA/SPP-PATS André Goretti – 06.16.76.88.84 – CGT Bruno Lebel – 06.81.91.10.60
CFDT Yves Letourneux – 06.85.83.86.58 – SUD Régis Vidal – 06.07.77.03.60